

*Questions orales*

Ma question est la suivante: Est-il juste de demander à ces gens de présenter à leurs frais une demande alors qu'on invoquera des retards par la suite et qu'on leur donnera des interprétations contradictoires de ce qu'ils doivent faire quand l'énumérateur viendra chez eux pour leur demander s'ils sont citoyens canadiens. On a conseillé à certains d'entre eux comme ils n'ont pas à prouver qu'ils sont citoyens canadiens de ne pas être tout à fait honnêtes avec l'énumérateur. Voilà, paraît-il, les conseils qu'ont reçus certaines de ces personnes. C'est une situation très irrégulière et je demande au ministre de s'en occuper de toute urgence.

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, j'ai déjà indiqué au très honorable représentant de Prince Albert que je m'occuperais sérieusement de la situation, et je n'ai rien à ajouter pour l'instant.

\* \* \*

**LE REVENU NATIONAL****LES RÈGLEMENTS RELATIFS AUX ORGANISMES DE CHARITÉ**

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, étant donné que le ministre du Revenu national n'est plus comptable à la Chambre depuis qu'il nous a quittés glorieusement pour d'autres lieux, j'adresserai ma question au ministre qui est comptable à la Chambre des questions relatives au ministère du Revenu national.

Le ministre pourrait-il nous dire si le gouvernement entend modifier les règlements ridicules qu'on a communiqués la semaine dernière aux organismes de charité canadiens les enjoignant de ne pas inviter la population à écrire à leurs élus, ni d'organiser des manifestations contre le gouvernement ou d'écrire des éditoriaux à caractère politique. C'est de toute évidence leur droit démocratique, d'où atteinte à la Déclaration canadienne des droits. Compte tenu du fait que la plupart des organismes de notre pays ont de bonnes raisons de manifester contre le gouvernement, celui-ci modifiera-t-il ces directives ridicules?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, je n'ai malheureusement pas saisi la première partie de la question du député, mais j'en prendrai connaissance dans le harsard et je lui répondrai si possible.

**M. l'Orateur:** Le député de Madawaska-Victoria.

**M. Corbin:** Je voulais poser ma question au ministre du Travail, qui était à son pupitre il y a quelques instants.

[M. Fraser.]

● (1442)

**LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES****LES CRÉDITS RELATIFS AUX RÉSERVES INDIENNES**

**M. David MacDonald (Egmont):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor et si je la pose, c'est parce que les différentes associations d'autochtones, surtout celles de l'Alberta et du Nouveau-Brunswick, déplorent vivement la façon dont les prévisions de dépenses ont été établies pour 1978-1979; car les nouvelles affectations réservées à l'administration interne et la hausse sensible des fonds affectés à certaines réserves, pourraient en effet avoir des conséquences adverses notamment sur les programmes de repas chauds, sur l'éducation des Indiens par des professeurs indiens et les services de protection contre l'incendie, questions dont le ministre est bien au courant.

Je sais que le ministre a rencontré aujourd'hui les dirigeants de la Fraternité nationale des Indiens. A-t-il été en mesure de leur promettre que les services essentiels dont bénéficient les Indiens ne seraient ni réduits ni supprimés?

**L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor):** Monsieur l'Orateur, il est exact que ce matin, en compagnie de mon collègue le ministre des Affaires indiennes et du Nord Canadien, j'ai eu des entretiens avec des membres de la Fraternité nationale des Indiens et d'autres organismes provinciaux. Sans vouloir me défilier, je dirai que cette question s'adresse surtout à mon collègue le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien qui est chargé de répartir les fonds généraux affectés aux divers programmes concernés.

Nous avons convenu de nous occuper tous deux de cette question. Nous sommes réellement préoccupés par certains faits et certaines indications dont on nous a fait part ce matin. Nous veillerons à nous en occuper de près puisqu'il s'agit d'une question importante.

**M. MacDonald (Egmont):** Monsieur l'Orateur, je me demande si le président du Conseil du Trésor pourrait nous dire si lui ou son collègue le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien ignorait l'effet que ces mesures budgétaires auraient sur les autochtones. A supposer qu'il l'ignorait, va-t-il prendre les mesures qui s'imposent maintenant pour atténuer les graves conséquences qu'entraînent ces mesures pour les services aux autochtones, pour les bandes de l'Alberta et de la Colombie-Britannique?

**M. Andras:** Monsieur l'Orateur, je ne peux ajouter quoi que ce soit à ce que j'ai dit tout à l'heure. Il appartient au ministère concerné de répartir les crédits selon ses propres programmes. Bien sûr que le Conseil du Trésor a une idée générale de ces besoins. Cependant, on nous a fait part d'autres aspects du problème. C'est une question qui nous préoccupe et nous allons prendre les mesures qui s'imposent.